

Le tri du textile

Le tri sélectif
vu par les enfants

La réorganisation
des tournées de collecte

La vie du sac jaune

Le compostage
à domicile

Le Journal du

Tri



Édito

par Jean-Yves Philippe,
Président de la Communauté
des communes du Kreiz-Breizh

Ouf !

La réorganisation administrative et technique de la collecte et du tri des déchets ménagers entamée en 2002 et poursuivie depuis au gré des extensions du territoire communautaire et de l'évolution des services rendus à la population est, enfin, achevée.

Désormais, la nouvelle carte des points de collecte est dessinée, le tri sélectif est, partout, réalisé avec le système des sacs jaunes, chaque habitant peut aussi avoir accès à une déchèterie fixe... et votre journal du tri sort sous une unique version.

Cette uniformisation n'a pas résulté d'une volonté déléguée de tout niveler. Elle a, à l'inverse, reposé sur une analyse de chaque possibilité technique, le choix final étant toujours dicté par une seule considération : comment rendre le meilleur service au moindre coût économique et écologique sur chaque point du territoire communautaire ?

L'étape que nous venons de franchir n'est pas une fin en soi et l'harmonisation de nos pratiques en matière de déchets ménagers ne doit pas être considérée comme un aboutissement mais comme un socle à partir duquel peuvent être imaginées les adaptations futures nécessaires à l'ajustement permanent du service aux évolutions de la législation et à l'obligation financière et morale de tendre vers une réduction du volume des déchets non recyclés.

Le chemin que nous venons de parcourir a pu vous paraître long, fastidieux et, parfois peu compréhensible. Il était, pourtant indispensable et nous permet aujourd'hui de disposer, collectivement, d'un outil apte à relever les nombreux défis qui se profilent devant nous.

Des nouveaux conteneurs pour vos textiles

Vêtements, draps, tissus... Tous les textiles peuvent être recyclés. Et c'est également le cas des chaussures. Pour en faciliter la collecte, des conteneurs "Le relais" ont été ajoutés en plusieurs points du territoire. Ceux qui étaient déjà présents dans les déchèteries de Rostrenen et Saint-Nicolas-du-Pélem restent en place.

Pour que vos textiles, vieux ou récents, soient recyclés : regroupez-les dans un sac poubelle que vous fermez une fois rempli, puis déposez le sac dans un conteneur "Le relais" de l'un des points de collecte dont la liste suit.

Ils seront ensuite pris en charge par l'entreprise Retritex située à Pontivy. Cette entre-



prise d'insertion, étroitement liée à Emmaüs, trie le contenu des sacs en vêtements réutilisables, tissus destinés à la réalisation de tapis, moquettes et matériaux isolants, et chiffons d'essuyage. Aujourd'hui, 85% des déchets textiles sont recyclés.

Pour plus d'information : www.retritex.fr

Les points de collecte :

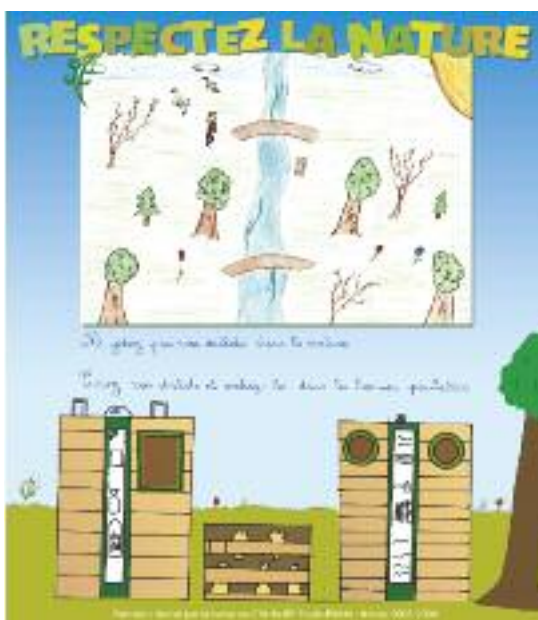
Plouguernével : place de la salle des fêtes. Glogmel : place du 19 mars. Maël-Carhaix : place de l'école. Plounévez-Quintin : route de St-Nicolas-du-Pélem. Rostrenen : déchèterie La Garenne, place du docteur Raoult, route de Kergrist-Moëlou. St-Nicolas-du-Pélem : place de la Résistance, déchèterie du Rouellou, Super U.

Des conseils sortis de la bouche des enfants

Les élèves de la classe de CM de l'école de Paule ont réalisé un travail sur les nouveaux points de collecte et leur état de propreté. Leur constat est sans appel : les lieux de collecte des déchets sont trop souvent sales.

Autour des conteneurs, on trouve des déchets qu'il faudrait amener à la déchèterie : encombrants, déchets verts, gravats... Et dans la cage à sacs jaunes, on trouve toutes sortes de déchets en vrac qui n'ont rien à y faire.

Alors, pour une fois, ce sont les enfants qui font la morale aux adultes. Les élèves ont réalisé plusieurs panneaux destinés à sensibiliser les usagers à plus de civisme. Ces panneaux seront disposés dans les différents points de collecte des communes de Paule et de Plévin. La CCKB réalise régulièrement des animations scolaires sur la gestion des déchets. C'est ainsi qu'elle intervient depuis quatre ans auprès des classes de CE et CM de l'école de Paule. Cette année a été l'occasion de faire un bilan avec les enfants, qui se conclut par la réalisation de ces panneaux d'information.



Les tournées modifiées pour plus d'efficacité



Les tournées de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes ont été modifiées afin de les rationaliser et réaliser ainsi des économies de carburant. Les bennes ne seront plus dédiées à un type de déchet.

Suivant les jours, elles seront utilisées pour collecter tel ou tel type de déchet. Ne vous étonnez donc pas de voir un camion, qui était jusqu'alors réservé aux sacs jaunes, collecter certains jours des ordures ménagères. L'inverse est également vrai pour les camions d'ordures ménagères. Mais qu'on ne s'y trompe pas, les sacs jaunes et les ordures ménagères ne seront pas mélangés. Les tournées sont bel et bien différenciées.

Informations sur le tri, aussi sur Internet



Le nouveau site de la CCKB est en ligne ! Rendez-vous sur www.kreiz-breizh.com. On y trouve quantité d'informations sur les communes, la Communauté de communes, les compétences qu'elle exerce dont, bien sûr, la gestion des déchets.

Horaires des déchèteries, liste des déchets recyclés, conseils pour le compostage... Dans la rubrique "Vivre et habiter", les pages consacrées au service déchets sont faites pour vous. Vous y trouverez les réponses à vos questions pratiques sur la gestion de vos déchets : les différentes collectes, les consignes de tri, les déchèteries, le compostage, les actualités, etc.

Le tri en 2008 : les chiffres clés

La CCKB tient à jour des données statistiques sur la gestion des déchets. Deux points marquants pour l'année 2008, l'un positif avec une baisse du tonnage d'ordures ménagères et donc moins de déchets éliminés par incinération, l'autre négatif avec une hausse des erreurs de tri dans le contenu des sacs jaunes.

Tonnage total

13 100 tonnes



Ordures ménagères

211,32 kg/habitant
en baisse de 4%



Sacs jaunes

33,31 kg/habitant
en baisse de 1,4 %



Verre

48,21 kg/habitant
en hausse de 10,1 %



Erreurs de tri

14%
en hausse de 4%

Le cycle de vie du sac jaune

Depuis septembre 1999, la CCKB met à disposition d'une grande partie de ses habitants un dispositif de collecte sélective permettant à chacun de participer au quotidien à ce geste simple et utile qu'est le tri. Elle repose, notamment, sur une bonne utilisation des sacs jaunes.

Grâce à ces sacs jaunes, nous récoltons et recyclons, chaque année, plus de 500 tonnes d'emballages. Intéressons-nous de plus près à ces fameux sacs, car ils ont une histoire avant et après leur utilisation.



La fabrication

Les sacs jaunes sont fabriqués, le plus souvent à partir de vieux sacs en PEBD (polyéthylène basse densité), dans une usine située à Viviez dans le département de l'Aveyron. Leur couleur jaune translucide est conforme à un code couleur européen.

La distribution

Les sacs sont commandés par séries de 500 000 et livrés dans les bâtiments de la CCKB. Les communes viennent ensuite, suivant leurs besoins, chercher quelques cartons qui seront stockés dans les services techniques des communes puis distribués par l'intermédiaire des mairies. Les déchèteries font de même.

L'utilisation

L'utilisation des sacs jaunes est exclusivement réservée à la collecte des emballages en plastique (bouteilles et flacons), des emballages en métal (boîtes, barquettes, aérosols et canettes), des emballages en carton (boîtes, briques alimentaires) et des papiers (journaux, magazines, prospectus). Une astuce : en cas de doute, lisez les consignes de tri imprimées sur les sacs !

Lorsque vos sacs sont pleins, fermez-les et déposez-les dans les cages en bois. Pour le centre-ville de Rostrenen, déposez-les au pied de votre conteneur individuel.





La collecte et le tri

Les sacs jaunes sont collectés de façon spécifique, par une tournée de ramassage différente de celle des ordures ménagères. Ils sont acheminés au centre de tri de Glomel où ils sont vidés de leur contenu.

Les sacs jaunes sont eux-mêmes séparés des autres déchets et stockés en balles. Ils sont alors prêts pour le recyclage.

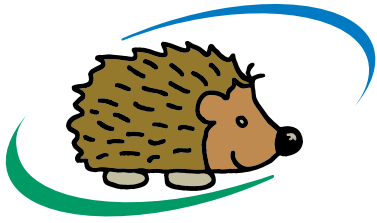
Le recyclage

Une à deux fois par an les balles de sacs sont expédiés dans l'Aveyron où ils serviront de matière première pour la fabrication de nouveaux sacs.

Halte au gaspillage !

C'est pratique un sac jaune. Tellement pratique qu'ils sont trop souvent utilisés pour autre chose que pour la collecte sélective. Il est formellement interdit de les utiliser pour apporter ses déchets verts, gravats, vieux vêtements, ... à la déchèterie ou pour toutes autres utilisations.

Pour information un sac sur deux distribué gratuitement par la CCKB sort du circuit normal des sacs jaunes, soit environ 200 000 sacs par an.



Le Compostage à domicile

Avec les beaux jours, la vie reprend

Après le ralenti de l'hiver, les micro-organismes redémarrent leur activité de compostage avec les beaux jours. C'est le moment de remuer votre tas de déchets.



Commencez par sortir votre compost mûr et épandez le sur votre jardin.

Ensuite, prenez une fourche et mélangez votre tas de déchets.

Cette opération permettra :

- de mélanger les différentes couches : déchets bruns et verts, humides et secs, fins et grossiers.
- d'apporter l'oxygène indispensable au compostage en aérant les déchets.

Enfin contrôlez l'humidité de votre tas de compost. Il doit être légèrement humide. Si ce n'est pas le cas, arrosez le ou laissez le couvercle de votre composteur ouvert lors d'une pluie.

Durant le reste de la période estivale continuez à nourrir votre composteur en déchets et gardez un œil constant sur son activité.



L'excès de pelouse, une erreur à éviter

La tonte des pelouses génère de gros volumes de déchets dont on ne sait pas toujours que faire. L'herbe tondue, très riche en azote et en eau, à tendance à se tasser et à chauffer. Elle pourrit plus qu'elle ne composte, et provoque des jus et des odeurs désagréables.

Il est possible d'en mettre dans le composteur, mais de manière modérée. Il ne faut surtout pas saturer le composteur de pelouse car le déséquilibre du rapport carbone / azote et la trop grande humidité bloquent toute action de compostage.

Pour traiter vos trop plein d'herbe, plusieurs solutions :

- Compostez ces déchets en utilisant la méthode du tas. Cette solution est à réserver aux personnes qui possèdent un grand terrain. Elles pourront ainsi éloigner le tas et ses odeurs éventuelles de leur maison.
- Faites d'abord sécher votre tonte au sol avant de la ramasser. Vous l'introduirez ensuite petit à petit dans votre composteur. Elle constituera ainsi un bon matériau sec à mélanger aux déchets humides.
- Utilisez l'herbe pour réaliser du paillage au pied de vos arbres ou dans votre potager. Pour cela épandez une couche d'environ 5 à 10 cm de tonte sur les zones à pailler. Cette solution n'a que des avantages : elle permet de maintenir l'humidité du sol, d'éviter le tassement de la terre et, surtout, d'empêcher les mauvaises herbes de pousser.



Des intrus dans votre composteur ?

Collemboles, cloportes, coléoptères, vers de terre... Ce sont vos meilleurs alliés pour transformer les déchets en compost ; ne les chassez surtout pas.

Limaces. Même si elles sont nuisibles pour vos plantations, elles sont très utiles dans le composteur. Si celui-ci est bien alimenté, elles n'iront pas au jardin.

Mille-pattes. Ils aident au compostage en morcelant la matière.

Mouches et guêpes. Pour vous en débarrasser, jetez une pelletée de terre sur le tas de déchets dans le composteur ou recouvrez-le avec des déchets riches en carbone (feuilles sèches, paille, papier journal).

Fourmis. Si elles sont présentes dans votre composteur, c'est que votre compost est trop sec. Arrosez-le.

Chiens, chats, rongeurs... Pour ne pas les attirer, ne mettez pas de viande dans votre composteur.



Le stock de composteurs réapprovisionné

C'est la rançon de leur succès, il y avait eu rupture de stock sur les conteneurs en plastique mis à disposition par la CCKB. Mais tout est maintenant rentré dans l'ordre.

Les personnes intéressées peuvent acheter un composteur dans les déchèteries.

Peut-on me jeter dans le sac jaune ?

Alors, oui ou non, peut-on jeter ces objets dans le sac jaune ? Ceux qui auront lu les pages qui précèdent avec attention bénéficient d'un net avantage.



Un vêtement

Les vêtements doivent être réunis dans un sac poubelle qui sera déposé dans un conteneur spécifique "Le relais". Réponse : Non.



Un pot de yaourt en plastique

Attention ! Les bouteilles et flacons en plastique doivent être jetés dans le sac jaune, mais pas les pots de yaourt, ni les pots de crème fraîche ou de fromage blanc. Réponse : Non.



Une boîte de conserve vide

Les boîtes de conserve vidées de leur contenu doivent être jetés dans le sac jaune. Réponse : Oui.



Un petit carton

Les cartons de petite taille peuvent être jetés dans le sac jaune. Ceux de grande taille doivent être amenés à la déchèterie. Réponse : Oui.



Une barquette en aluminium

L'aluminium est un métal. La barquette en aluminium peut être jetée dans le sac jaune. Réponse : Oui.



Une pile électrique

Comme tous les déchets contenant des produits dangereux pour l'environnement et la santé, les piles doivent être amenées à la déchèterie. Réponse : Non.



Une enveloppe

Les emballages en papier qui ne sont pas souillés ni mouillés peuvent être jetés dans le sac jaune. Les enveloppes à fenêtre aussi. Réponse : Oui.